

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 14 septembre 2020, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
- MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
- M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AOÛT 2020
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Rapport financier
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Complexe sportif : Autorisation d'embauche
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
10. VOIRIE
 - 10.1 Association des bons voisins du Lac Rond de La Doré : Demande de nivelage du chemin
11. SERVICES PUBLICS
 - 11.1 Entente de déploiement d'infrastructures de service Internet : Autorisation de signature

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Adoption par résolution du second projet de règlement 2020-004 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-02 afin d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 »
- 13.2 Avis de motion règlement 2020-004
- 13.3 Adoption par résolution du second projet de règlement 2020-005 intitulé « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau »
- 13.4 Avis de motion règlement 2020-005
- 13.5 Comité consultatif en urbanisme : Nomination des membres

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Corporation du Moulin des Pionniers inc. : Appui à une demande d'aide financière dans le programme Entente de développement numérique des entreprises touristiques du ministère du Tourisme
- 14.2 Projet montagne Ouellet : Autorisation d'attribution mandat services professionnels
- 14.3 Halloween 2020 : Budget
- 14.4 Fonds des redevances hydroélectriques : Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. : Autorisation de demande
- 14.5 Piste cyclable La Doré/Saint-Félicien : Autorisation de présentation d'une demande de subvention dans le Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2020-09-142

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2020-09-143

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AOÛT 2020

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 17 août 2020 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Les activités reprennent tranquillement. J'ai eu quelques rencontres pour la Municipalité avec des intervenants pour les différents projets en cours. J'ai également eu quelques rencontres pour la MRC Domaine-du-Roy et pour la Corporation du Moulin des Pionniers

de La Doré inc. J'ai participé à une rencontre avec les gens du Club Quad Maria-Chapdelaine pour le sentier en direction de Chibougamau.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'août 2020 selon leurs différents domaines d'intervention.

Rien à signaler pour les autres conseillers.

Katia Duchesne a représenté la Municipalité à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc.

Serge Allard a participé à une rencontre de la Résidence Dorée et à une rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons.

Michel Simard a participé à une rencontre de la Résidence Dorée et aux rencontres de la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2020-09-144

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'août 2020 de la Municipalité au montant de 1 203 063.02\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RAPPORT FINANCIER

Le maire dépose un rapport financier en date du 30 août 2020.

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AOÛT

Le résumé de la correspondance du mois d'août 2020 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2020-09-145

COMPLEXE SPORTIF : AUTORISATION D'EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QU'un employé du Complexe sportif a remis sa démission;

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de recruter un préposé à l'entretien au Complexe sportif afin de combler les besoins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'embauche de monsieur Julien Simard au poste de préposé à l'entretien au Complexe sportif, et ce, selon les modalités de la convention collective.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2020-09-146

ASSOCIATION DES BONS VOISINS DU LAC ROND DE LA DORÉ : DEMANDE DE NIVELAGE

CONSIDÉRANT la demande transmise par l'Association des bons Voisins du Lac Rond La Doré en lien avec l'entretien du chemin des Hirondelles;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin est privé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas l'équipement nécessaire pour le nivelage de ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas à engager des frais d'entretien pour un chemin privé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré n'acquiesce pas à la demande de l'Association des bons Voisins du Lac Rond La Doré pour le nivelage du chemin des Hirondelles.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2020-09-147

ENTENTE DE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE SERVICE INTERNET : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de favoriser le déploiement d'infrastructures afin de permettre le service internet pour les habitants de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre la Municipalité et Internet Saguenay en lien avec le déploiement du service internet;

CONSIDÉRANT le projet d'entente proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte l'entente de déploiement proposée;
- autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente de déploiement d'infrastructures de service internet avec Internet Saguenay;
- autorise une aide financière maximale de 10 000\$ remboursable selon le coût d'installation de la tour et selon les modalités établies.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2020-09-148

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UN PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;
- transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2020-09-149

ADOPTION PAR RÉSOLUTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-004 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-02 afin d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 »

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement 2020-004 a été réalisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le deuxième projet de règlement 2020-004 intitulé «Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 afin d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 ».

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2020-09-150

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-004

Avis de motion est donné par Katia Duchesne que lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage #2018-02 afin d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage # 2018-019 sera adopté. Le second projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal.

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2020-09-151

ADOPTION PAR RÉSOLUTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-005 INTITULÉ « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau»

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement 2020-005 a été réalisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2020-005 intitulé «Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau ».

POINT 13.4
RÉSOLUTION 2020-09-152
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-005

Avis de motion est donné par Michel Simard que lors d'une prochaine séance, un règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau sera adopté. Le second projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal.

POINT 13.5
RÉSOLUTION 2020-09-153
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME : NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer les membres actifs sur le comité consultatif en urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les mandats de trois (3) membres sont échus;

CONSIDÉRANT QUE ces derniers désirent continuer de siéger sur ledit comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- nomme les représentants suivants au comité consultatif en urbanisme :
 - Siège #1 Léo Gauthier (2 ans);
 - Siège #3 Alain Dallaire (2 ans);
 - Siège #5 Yanick Baillargeon (2 ans);
 - Siège #5 Katia Duchesne (substitut) (2 ans).

POINT 14.1
RÉSOLUTION 2020-09-154
CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS INC. : APPUI À UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES TOURISTIQUES DU MINISTÈRE DU TOURISME

CONSIDÉRANT le programme Entente de développement numérique des entreprises touristiques du ministère du Tourisme;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Moulin des Pionniers inc. désire présenter une demande d'aide financière pour l'acquisition d'un système électronique de réservations pour l'hébergement;

CONSIDÉRANT QUE la demande doit comporter un appui du conseil municipal en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- appuie la Corporation du Moulin des Pionniers inc. dans sa démarche d'obtention d'une aide financière dans le programme Entente de développement numérique des entreprises touristiques du ministère du Tourisme;
- accorde une aide financière de 1 000\$ au projet d'acquisition d'un logiciel de réservation pour les hébergements présents sur le site.

POINT 14.2
RÉSOLUTION 2020-09-155
PROJET MONTAGNE OUELLET : AUTORISATION D'ATTRIBUTION MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT le projet de mise à niveau du secteur de la Montagne Ouellet;

CONSIDÉRANT la subvention confirmée pour ce projet;

CONSIDÉRANT QU'il sera nécessaire de recevoir des services professionnels dans ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à solliciter les services professionnels requis pour la réalisation de ce projet et à donner les mandats.

POINT 14.3

RÉSOLUTION 2020-09-156

HALLOWEEN 2020 : BUDGET

CONSIDÉRANT la tenue d'activités entourant la fête de l'Halloween;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget de 1 500\$ pour ces activités. Les sommes seront payées sur présentation de pièces justificatives. La Municipalité s'assurera de respecter toutes les directives émises par la Santé publique pour cet évènement.

POINT 14.4

RÉSOLUTION 2020-09-157

FONDS DES REDEVANCES HYDROÉLECTRIQUES : CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS DE LA DORÉ INC. : AUTORISATION DE DEMANDE

CONSIDÉRANT le programme « Fonds des redevances hydroélectriques » de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT les projets de la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc.;

CONSIDÉRANT QUE les projets répondent aux critères exigés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. à présenter une demande d'aide financière de 1 925\$ dans le cadre du programme « Fonds des redevances hydroélectriques » de la MRC Domaine-du-Roy, et ce, pour ses projets.

POINT 14.5

RÉSOLUTION 2020-09-158

PISTE CYCLABLE LA DORÉ/SAINT-FÉLICIEN : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT PROVENANT DES REDEVANCES ISSUES DES PROJETS DE MISE EN VALEUR HYDROÉLECTRIQUE DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy dispose de sommes pour la réalisation de projets de développement sur le territoire de La Doré;

CONSIDÉRANT les coûts supplémentaires en raison des propositions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une demande de subvention de 100 000\$ dans le cadre du Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur

hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy pour le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien. Le maire et la direction générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

Questions

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2020-09-159
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h50, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale